



BUREAU DE DIRECTION

PROCES VERBAL REUNION du 28 SEPTEMBRE 2021

Présidence : Monsieur Arnaud DALLA PRIA

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Véronique GAYRAUD, Laurence MARTINEZ

Messieurs : Michel CAUSSADE, Philippe LAURAIRE

Présidents de district :

Messieurs Pierre BOURDET, Claude REQUENA, Jean-Marc SENTEIN

Participant : Messieurs Olivier DAURIOS, Christophe GENIEZ, Damien LEDENTU

Excusés : Madame Ghyslaine SALDANA, Monsieur David DURUSSEL

Ouverture de la séance en visioconférence à 18 heures 30

- **Organisation financière / clubs**

Monsieur Philippe LAURAIRE informe le Bureau qu'au 30 juin 2021, il restait 86000€ de créances de clubs dont 50000€ concernant des clubs radiés. Cette dernière somme a de fortes chances de ne jamais être récupérée compte tenu de la situation de ces clubs.

Le Président loue le travail important réalisé par Ludivine MARIN et Philippe LAURAIRE, ainsi que le travail effectué par Florence PIFFARD pour établir un listing très détaillé de l'ensemble des clubs radiés.

- **Clôture des comptes**

Madame Véronique GAYRAUD indique qu'à l'heure actuelle, elle n'est pas encore en possession de tous les chiffres permettant d'avoir une vision concrète de la situation financière de la Ligue, étant entendu qu'il reste encore des données à intégrer pour finaliser les comptes (travail en cours par le service comptable).

- **PGE**

Monsieur Christophe GENIEZ indique que la Ligue doit se positionner sur le fait de conserver ou rembourser le PGE : la prolongation doit faire l'objet d'un avenant ; dans le cas contraire, le remboursement se mettra en place.

Après avis et consultation des trésoriers et de l'ensemble des membres du Bureau : au regard de la trésorerie actuelle de la Ligue, il est acté le fait que la Ligue procédera au remboursement du PGE dans son intégralité.

Le Bureau valide à la majorité le fait de rembourser le PGE

- **Frais de gestion U14 Territoire**

Monsieur Arnaud DALLA PRIA interroge les Membres sur les modalités à mettre en place concernant les frais de gestion financière sur la catégorie des U14 Territoire.

Messieurs SENTEIN et REQUENA estiment qu'à partir du moment où la gestion de cette compétition est faite par la Ligue, il lui revient de récupérer les frais liés à son fonctionnement.

Le Président, après échange, indique que ce sujet sera débattu le 6 novembre prochain lors de la réunion financière avec les Présidents de districts.

Monsieur Damien LEDENTU rappelle que cette compétition ne prévoit pas la désignation d'officiels. Or des districts ont mis en place des désignations : il conviendra de répercuter ces sommes aux clubs concernés.

Messieurs LAURAIRE et CAUSSADE estiment qu'à partir du moment où des arbitres sont disponibles, il est judicieux d'en désigner sur la compétition.

Le Président précise qu'il est toutefois important que l'ensemble des Districts en soit informé afin d'éviter que le fonctionnement puisse être commun à tous.

- **Point financier par le Président**

Le Président fait le point sur plusieurs sujets en lien avec le partenariat :

- **Partenariat WIN SPORT**

Monsieur Jérôme SEGURA finalise actuellement le partenariat avec la société WINSPOORT.

- **Intervention de Monsieur Pierre BOURDET**

Concernant le sponsoring en général, il précise qu'il est important de considérer également les districts dans la démarche de la ligue, que les districts sont dynamiques pour rechercher des partenariats et qu'il ne doit pas y avoir de télescopage entre la volonté de l'institution régionale et l'institution départementale mais concertation.

- **Diffusion des matchs de R1**

Le Président rappelle les modalités de mise en place de la diffusion des rencontres de Régional 1 aux membres, indiquant que la difficulté réside surtout dans la recherche de partenaires ; à ce titre, il propose de faire appel à un porteur d'affaires qui aura pour mission de mener à bien cette recherche. Le processus de recherche de partenaires nécessitant une période de mise en place, il demande aux membres la possibilité de bénéficier d'une avance financière sur les revenus publicitaires par la Ligue afin de poursuivre la diffusion des rencontres ; dans le cas contraire, la poursuite du projet pourrait être menacée.

Monsieur SENTEIN estime que le projet certes ambitieux permet de valoriser nos championnats et qu'à ce titre, il serait dommage de ne pas poursuivre le projet ; il rappelle cependant la nécessité de bien border les démarches avec les différents prestataires qui interviennent dans le processus.

Les membres du Bureau valident l'aide financière pour poursuivre le projet de diffusion des rencontres.

VOLET SOCIAL

- **CR de la réunion avec les DPE**

Le Président fait un point sur les différents sujets abordés en réunion. Ils feront l'objet d'une réunion prochainement entre les délégués du personnel et les membres élus afin d'entamer un dialogue social qui devra permettre de trouver des réponses prenant en compte à la fois les demandes des salariés tout en préservant les intérêts de la Ligue.

- **Fermeture annuelle de la LFO**

Monsieur Damien LEDENTU explique l'historique de la fermeture de la Ligue durant les fêtes de Noël. Le Président ainsi que les élus souhaitent que la Ligue puisse assurer une continuité des services permanente pour les clubs. A ce titre, il ne sera pas imposé une semaine de fermetures des services, mais la mise en place d'une alternance sur les deux semaines, afin qu'une présence minimale soit assurée.

Monsieur LEDENTU, en charge du dossier, évoquera ce sujet avec les personnels prochainement.

- **Honoraire d'avocats / réflexion sur une convention d'abonnement**

Monsieur DALLA PRIA et Madame GAYRAUD consultent un avocat spécialisé dans le droit social afin de les aider dans leur tâche de structuration du domaine social de la Ligue. Celui-ci a transmis une première facture concernant ses honoraires et a proposé de mettre en place une convention.

Après avis des Membres présents, il ressort qu'un conventionnement serait judicieux le temps de mettre en œuvre cette structuration.

- **Fonctionnement des Directions**

Le Président rappelle la demande des élus sur le fonctionnement des Directions :

- Information aux salariés du fonctionnement de chaque direction, notamment dans l'organisation de réunion régulière pour chaque service.
- La présence d'un compte rendu succinct après chacune de ces réunions.

- La mise en place d'un partage de dossier avec les élus afin qu'ils puissent avoir un suivi et une vision sur le fonctionnement de chaque service.

- **Organisation des entretiens individuels**

Les entretiens auront lieu avant les fêtes de Noël.

Le Président indique que, suite à leur proposition, chaque directeur effectuera les entretiens avec les salariés rattachés aux services dont il a la responsabilité, avec la présence d'un membre élu.

Il reviendra aux directeurs de proposer un document type pour réaliser les entretiens.

- **Démission de Denis VALOUR (CTR PPF) et recrutement d'un nouveau CTR PPF**

Le Président informe le bureau de la démission de Monsieur Denis VALOUR au motif que la fonction ne répondait pas à ses attentes en termes de missions.

Monsieur Yvan DAVID propose d'ouvrir un nouvel appel à candidature externe avec des critères bien définis.

Le Bureau valide la proposition de Monsieur DAVID

TRAVAUX DU CRF

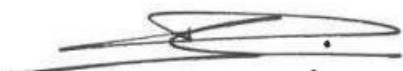
Madame Laurence MARTINEZ fait un point succinct sur l'avancée du projet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LFO

En vue de l'assemblée générale de la Ligue qui se tiendra courant novembre, le Président indique aux membres que la recherche d'un site d'accueil est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le Président de la LFO



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de la LFO



Laurence MARTINEZ